



Dispositif « argent de poche »

Le dispositif « argent de poche » permet aux adolescents de 16 ans effectifs à moins de 18 ans, habitant à Brioux sur Boutonne, d'effectuer des petits travaux de proximité à l'occasion des congés scolaires et de recevoir en contrepartie une indemnisation de 15€.
Chaque mission a une durée d'une demi-journée, 3h30, comprenant une pause de 30 minutes

Services Administratifs/ Communication

DATES PROPOSEES				
HORAIRES				

MISSIONS

- Mise à jour du site internet/ Facebook
- Classement / archivage
- Bibliothèque
- Numérisation de l'Etat Civil
- Copies d'actes d'Etat Civil

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Téléphone :

Email :

Date choisie :

Inscription à déposer en mairie jusqu'au 14 février 2024

Places limitées